



ETUDE EXPÉRIMENTALE ET COMPARATIVE DE L'EFFICACITÉ D'UNE INTERVENTION MULTIDISCIPLINAIRE SUR L'INCURIE DU PATIENT PSYCHOTIQUE STABILISÉ, EN INTRA ET EXTRA HOSPITALIER



6, 7 et 8 juin 2018

XXIX^e Congrès National de la Société
Française d'Hygiène Hospitalière



La recherche paramédicale: Hygiène corporelle du psychotique



NICE 2017



**LAUREAT DE LA BOURSE DE RECHERCHE
SF2H-SAGE**

Yolande ARJOUNIN, Pointe-à-Pitre

CHU Pointe-à-Pitre : 4000 euros

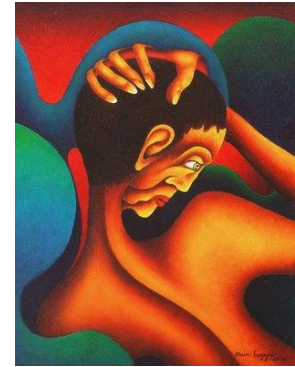
DESCRIPTION DE L'EQUIPE EN CHARGE DU PROJET :

Promoteur	CHU de Point-à-Pitre/Abymes (route de Chauvel, 97159 Pointe à Pitre)
Investigateur Coordonnateur	Yolande ARJOUNIN (service CGRIN, CHU de Pointe-à-Pitre)
Investigateur adjoint	Raymond NASSO (CPIAS Îles de Guadeloupe)



RATIONNEL DE L'ÉTUDE

SUR L'INCURIE DU PATIENT PSYCHOTIQUE STABILISÉ,



- Certaines pathologies mentales entraînent un comportement inadapté concernant l'hygiène corporelle. Certains patients psychotiques peuvent présenter une incurie.
- L'amélioration du niveau d'incurie peut être un indicateur d'évolution du syndrome psychotique.
- Aujourd'hui, il n'existe pas de recommandations nationales concernant la prise en charge de l'incurie.
- Ce travail de recherche se propose d'investiguer ce champ.

HYPOTHÈSE DE RECHERCHE

- une prise en charge de l'incurie du patient psychotique intégrant :
 - les centres d'intérêt du patient,
 - une psychoéducation personnalisée
 - et le suivi de l'alliance thérapeutique
- contribuerait à diminuer significativement le niveau d'incurie.



MESURE DE L'INCURIE

- Élaborée et testée en 2012 dans le réseau CHH psychiatrie
 - Mesurer l'ampleur du phénomène incurie
 - Valider une grille d'évaluation de l'incurie
 - Échelle de mesure de 0 à 34 → 4 classes d'incurie

	Maitrisée	Partielle	Peu maitrisée	Non maitrisée
Nb points	0 à 7	8 à 15	16 à 24	25 à 34

MESURE DE L'ESTIME DE SOI



- Échelle de Rosenberg (IRBMS Institut Régional du Bien-être, de la Médecine et du Sport Santé)
 - 5 classes

Très faible	Faible	Dans la moyenne	Forte	Très forte
--------------------	---------------	------------------------	--------------	-------------------



OBJECTIF PRINCIPAL DE L'ÉTUDE

- Evaluer l'efficacité de l'intervention pluridisciplinaire versus pas d'intervention sur le l'incurie de patients psychotiques en intra et extrahospitalier.

- Pourcentage significatif de patients ayant une diminution d'au moins 30% de leur score initial d'incurie
- Estimation dans les 2 groupes de la proportion de patients améliorant d'au moins une classe leur niveau d'incurie.

PATHOLOGIES CONCERNÉES ET POPULATION DE L'ÉTUDE

- Les psychotiques incuriques âgés de plus de 15 ans
 - suffisamment stabilisés
 - sauf les bipolaires.



INTERVENTION DANS LES SERVICES TESTS

- L'intervention correspond à la prise en charge de l'incurie qui comprend :
 - Le recueil des données des habitudes de vie du patient
 - L'évaluation de l'incurie et de l'estime de soi
 - L'alliance thérapeutique
 - Des ateliers autour de
 - Schéma corporel
 - Hygiène corporelle
 - Image de soi

MISE EN ŒUVRE DANS LES SERVICES SANS INTERVENTION (TÉMOINS)

- Sera réalisée :
 - Le recueil des habitudes de vie
 - L'évaluation de l'incurie et de l'estime de soi (selon le calendrier de l'étude)
- Pour chaque patient, la prise en charge sera faite comme d'habitude, sans passer par le protocole de recherche.



INTÉRÊTS DE L'ÉTUDE

- Indicateur d'amélioration de l'hygiène corporelle et plus largement, de l'état de santé mentale du patient et de sa réinsertion sociale
- Complémentarité à l'action médicale
 - Alliance thérapeutique
 - Éducation du patient pour l'hygiène corporelle et l'estime de soi



MISE EN ŒUVRE DANS LES SERVICES EN INTRA ET EN EXTRA HOSPITALIER À L'EPSM*

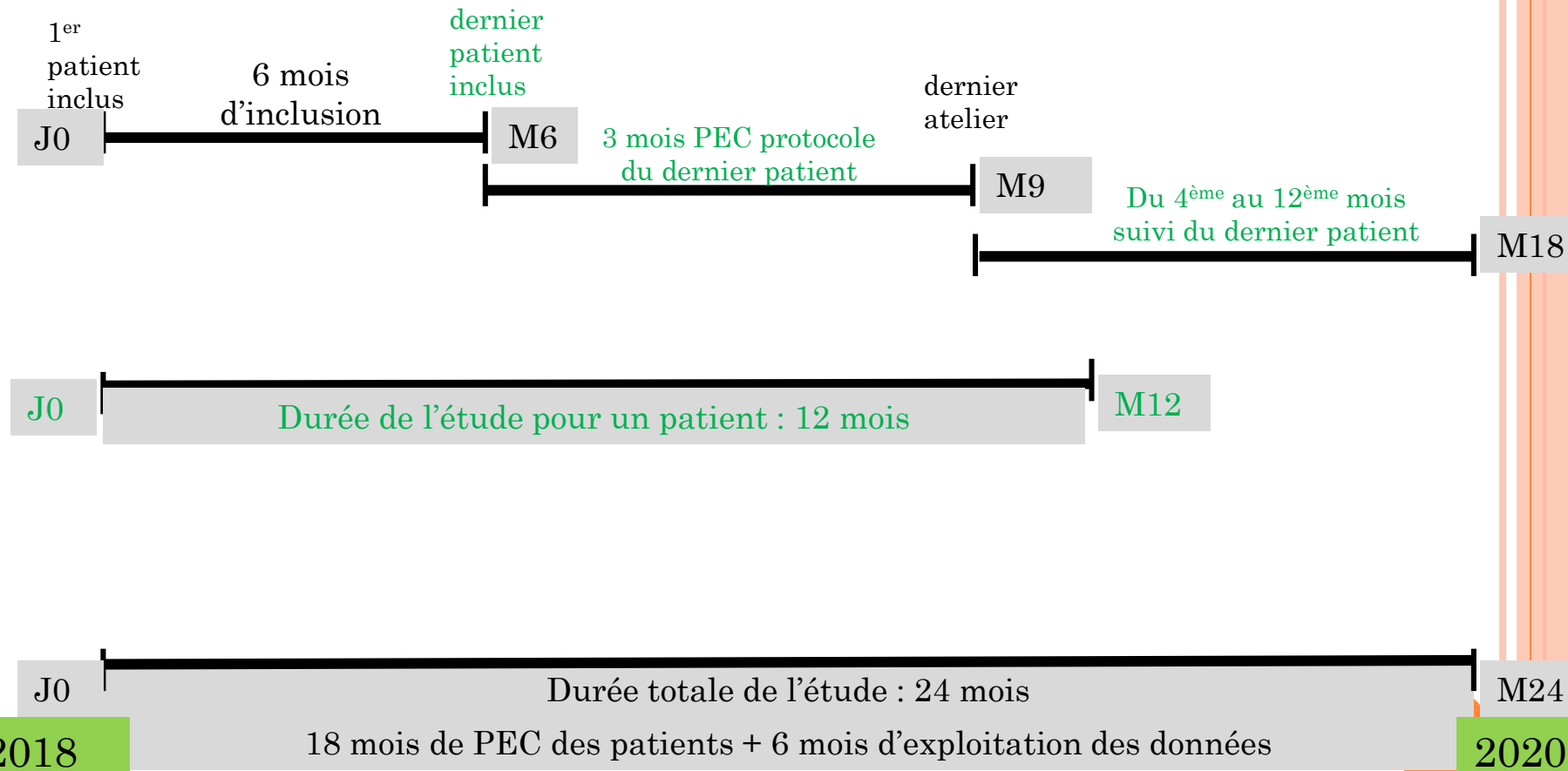


* EPSM : Etablissement Public de Santé Mentale, en Guadeloupe

file active prévue : 60 patients		
30 pour le groupe Témoin	20 sur site St Claude	10 en Intra (Amandier-Manguier)
		10 en Extra (CMP associés)
	10 sur site Pointe-à-Pitre	5 en Intra (G6)
		5 en Extra (CMP associés)
30 pour le groupe Test	20 sur site St Claude	10 en Intra (Acajou-Mahogany)
		10 en Extra (CMP associés)
	10 sur site Pointe-à-Pitre	5 en Intra (G4)
		5 en Extra (CMP associés)

Etude expérimentale et comparative de l'efficacité d'une Intervention Multidisciplinaire sur l'Incurie du Patient Psychotique stabilisé, en intra et extra hospitalier

- Inclusion 6 mois
- Suivi du patient pendant 12 mois





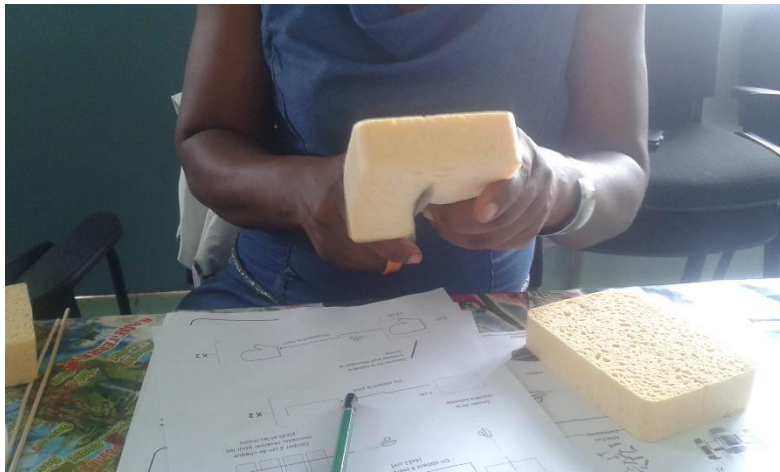
La bourse obtenue nous a permis de :

1. Former les investigateurs pour préparer et piloter les ateliers :
2. Acheter le matériel nécessaire aux équipes et aux ateliers
3. Argumenter favorablement pour l'obtention d'un financement complémentaire de 31.000 € auprès de l'ARS et la Direction de la recherche clinique du CHUPPA (DRCI)



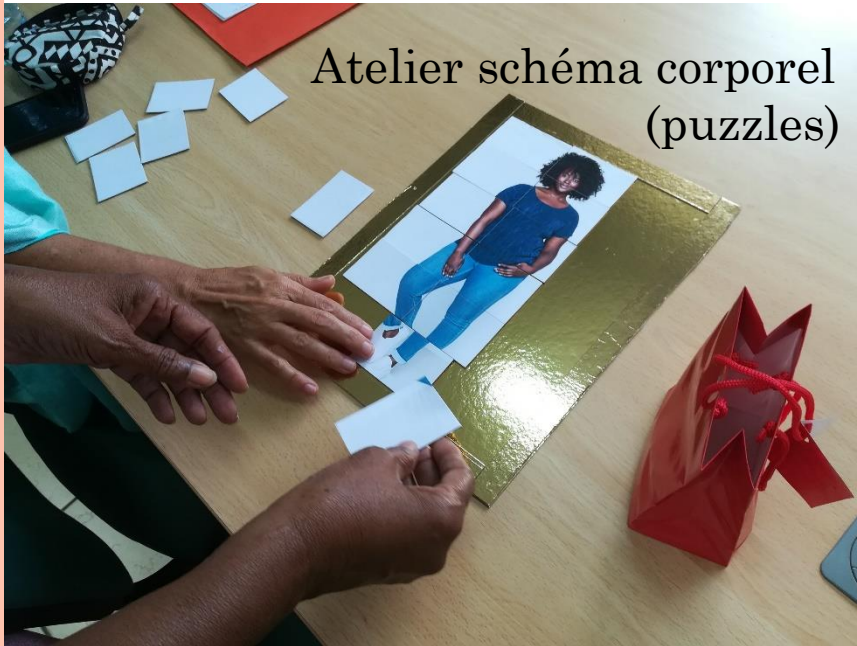
1. FORMATION DES INVESTIGATEURS

- Une formation par une Psycho-esthéticienne
 - La mise en œuvre des soins d'hygiène corporelle pour un public souffrant de troubles cognitifs.
- Une formation par une plasticienne
 - Confection d'une marionnette dans le but de pouvoir animer les ateliers d'estime de soi.



2. ACHAT DU MATÉRIEL NÉCESSAIRE AUX ÉQUIPES ET AUX ATELIERS

Atelier schéma corporel
(puzzles)



Atelier hygiène corporelle



Atelier estime de soi
(marionnettes)



3. FINANCEMENT COMPLÉMENTAIRE (ARS & DRICI)

16.000 €
de l'ARS

15.000 €
à percevoir de la
DRICI

- Achat du matériel informatique
- Rémunération d'un TEC sur la durée de l'étude

OÙ EN EST-ON AUJOURD'HUI ?

- Les contenus et le déroulé des ateliers sont prêts
- Les outils pédagogiques ont été réalisés (guide méthodologique, outils informatiques...)
- Les équipes soignantes ont été formés

(services tests et témoins)



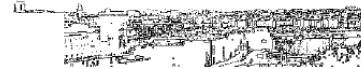
➤ Site de Saint-Claude

AUTORISATIONS RÉGLEMENTAIRES

- Information à l'ANSM fait le 15/12/2017
- Avis favorable du CPP (reçue en janvier 2018)



Comité de Protection des
Personnes Sud-Méditerranée II



Comité de Protection des
Personnes Sud-Méditerranée II

AVIS

Le Comité de Protection des Personnes Sud-Méditerranée II, agréé par arrêté ministériel en date du 31 mai 2012, constitué selon l'arrêté du Directeur Général de l'Agence Régionale de Santé de la région Provence Alpes Côte d'Azur en date du 20 avril 2016,

► en application des dispositions du Code de la Santé Publique et de la réglementation en vigueur applicables sur un projet de recherche mentionnée au 1° ou au 2° de l'article L. 1121-1 du code de la santé publique ne portant pas sur un produit mentionné à l'article L. 5311-1 du même code

► ayant été saisi par le **CHU de de Pointe à Pitre**, promoteur d'un dossier de recherche impliquant la personne humaine intitulée :

Etude expérimentale et comparative de l'efficacité d'une intervention multidisciplinaire sur l'incurie corporelle du patient psychotique en intra et extra hospitalier

Référencée chez le promoteur : **IMIPP**,
identifiée sous le numéro ID RCB : **2016-A01975-48**
et dont l'investigateur coordonnateur est **Mme Yolande ARJOUNIN**.

à émis un

AVIS FAVORABLE

à la mise en oeuvre de cette recherche impliquant la personne humaine, considérant que les conditions de validité de la recherche, notamment celles définies dans l'article L. 1123-7 du code de la santé publique, étaient réunies.

Le Secrétaire Général
Pr Bertrand DUSSOL

Le Président
Pierre Henri ROLLAND

Il appartient au promoteur ou à son mandataire d'informer le Comité de "la date effective de commencement de la recherche correspondant à la date de la signature du consentement par la première personne qui se prête à la recherche en France" (Art. R. 1123-34 du Code de la Santé Publique) et « si, dans le délai d'un an suivant l'avis du comité de protection des personnes, la recherche biomédicale n'a pas débuté, cet avis devient caduc. Toutefois, sur justification produite avant l'expiration dudit délai, celui-ci peut être prorogé par le comité concerné ». (Art. R1123-28).

○ CNIL – MR-001

○ Assurance : attestation du 25/08/2017



○ Rendez-vous en 2020



kia ora ありがとう
arigatō bayarlalaa dekuji rahmat grazzi мерси
barka tau bedankt tanemirt mersi diolch
akun aciü ngiyabonga dijere dieuf dhanyavad shukriya spas
dakujem tack subpay banyarakaloutroun chnarakaloutroun
mochchakkeram sukriya hvala kōszōnōm hvala rahmet kop khun krap mercé leat nandri
তোমাকে ধন্যবাদ mamnun kop khun najis tuke paldies faafetai lava kam sah hamnida nanni taiku tešekkür ederim xвала kōszōnōm blagodarim
trugarez grazie asante tešekkür ederim xвала kōszōnōm blagodarim krap grācie mēsi tapadh sagolun chokrane
Баярлалаа vinaka mauruuru dankie sobodi dankon manana go raibh maith agat tenki
euχαριστώ xiexie kiitos danke murakoze
terima kasih gratias ago misaotra matondo dhanyavadagalu
dank je obrigado
dziękuję